



Sarkozy répète l'opposition de la France à une réduction du budget de la Pac

Origine : France
12/05/2011 14h33 - UE-AGRICULTURE-BUDGET - Service économique - AFP

ARRAS, 12 mai 2011 (AFP) - Nicolas Sarkozy s'est une nouvelle fois catégoriquement opposé jeudi à la réduction du budget de la politique agricole commune (Pac) européenne et exigé son maintien "à l'euro près" sous peine de blocage des discussions, lors d'un déplacement dans le Pas-de-Calais.

"La France veut le maintien du budget de la politique agricole commune à l'euro près. Qu'on discute à l'intérieur des conditions d'allocations, je suis d'accord, (...) nous pensons qu'une Pac juste est plus facile à défendre qu'une Pac injuste, mais nous voulons le maintien du budget (de la Pac) à l'euro près", a martelé M. Sarkozy.

"Et si on ne veut pas comprendre ça, la France bloquera", a poursuivi le chef de l'Etat lors d'une table ronde à Arras.

"Que personne ne s'imagine que nous laisserons détruire la politique agricole commune, et que personne ne s'imagine que la France acceptera une réduction du budget de la politique agricole commune", a-t-il insisté, "ma capacité à accepter un compromis sur cette ligne rouge, c'est zéro plus zéro".

"Derrière tout cela, il y a l'héritage européen. La Pac, c'est la seule grande politique européenne. Donc, qu'il y ait des tentations d'aller barboter ici ou là, je le sais, mais il faut vite s'arrêter par que ce sera sans la France", a répété Nicolas Sarkozy, "et la France a beaucoup d'amis".

Mardi, le commissaire européen au Budget Janus Lewandowski a jugé que la part des dépenses agricoles dans le budget européen devait continuer à baisser, afin de financer les nouvelles politiques de l'UE, citant notamment l'immigration, l'énergie ou encore la recherche. M. Lewandowski n'a toutefois pas écarté un maintien des sommes allouées à la Pac en termes réels.

La Commission européenne doit présenter d'ici à la fin juin ses pistes de réforme du budget européen, qui donneront lieu à des joutes très vives entre les 27 pays de l'UE, notamment autour du budget de la Pac, dont la France est la principale bénéficiaire.

Dans la foulée, Nicolas Sarkozy a répété l'opposition de la France à un accord de libre-échange entre l'UE et les pays sud-américains du Mercosur.

Un tel accord, dont les négociations ont repris au début du mois, "conduirait à une baisse de revenu des éleveurs de 20 à 30%". "Je ne peux pas l'accepter, je ne l'accepterai pas", a assuré le président.

Les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay et Venezuela en phase d'adhésion) doivent "comprendre qu'il doit y avoir une ligne rouge", a ajouté M. Sarkozy. "Je suis pour la liberté du commerce loyal, à armes égales", a-t-il plaidé, "je ne vois pas pourquoi on doit accepter des produits qui ne répondent pas aux normes qu'on impose à nos agriculteurs".

Selon une étude récente de la commission de l'UE, un tel accord, qui faciliterait l'entrée des produits européens sur le marché sud-américain, serait globalement favorable aux 27, notamment dans le secteur industriel, mais se solderait par des pertes pour son secteur agricole.

pa/rh/mch

© 1994-2011 Agence France-Presse

Les agriculteurs tentent de s'organiser pour faire face à la sécheresse

Le gouvernement a autorisé l'utilisation des jachères pour nourrir le bétail

Face à la sécheresse persistante, les agriculteurs vont pouvoir faire pâturer leur bétail dans les jachères ou faucher l'herbe en vue de nourrir leurs bêtes. En déplacement mercredi à Paris dans la Vienne, un des départements les plus touchés, le ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire a autorisé l'utilisation de toutes les jachères, y compris celles réservées à la biodiversité comme les bandes enherbées le long des cours d'eau. Une annonce dont s'est félicité le principal syndicat du secteur, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), qui en avait explicitement fait la demande.

Les agriculteurs n'ont toutefois pas attendu cette annonce et la première réunion du Comité de suivi sécheresse du ministère de l'Agriculture — qui devait avoir lieu jeudi 12 mai — pour tenter de s'organiser face aux problèmes soulevés par la sécheresse. La FNSEA a ainsi lancé un appel à toutes ses entités régionales et départementales pour qu'elles favorisent un élan de soli-

darité entre céréaliers et éleveurs. Car si les premiers peuvent craindre une baisse de rendement, les éleveurs, qui doivent nourrir leur bétail, voient eux la viabilité de leur exploitation encore plus directement fragilisée. D'autant qu'ils ont dû déjà faire face à une augmentation du coût de l'alimentation animale du fait de l'envolée des cours mondiaux des céréales.

Or, s'ils ont encore quelques réserves de fourrage, les premières fauches d'herbes, démarrées il y a déjà une quinzaine de jours, sont de 30 % à 50 % moins abondantes qu'en temps normal. Et s'il continue à ne pas pleuvoir, la seconde fauche, qui aura lieu cet été ou à l'automne, risque d'être encore plus faible, si ce n'est nulle.

L'objectif est donc de compenser ce manque de fourrage par de la paille. Il s'agit dès lors d'inciter les céréaliers à prévoir, lors de la moisson qui débutera mi-juin, de garder celle-ci plutôt que de la broyer pour l'utiliser comme humus dans leurs champs. « Il faut que les céréaliers se mettent en

situation, dès maintenant, de la garder et de la mettre en bottes », insiste Dominique Barrau, le secrétaire général de la FNSEA.

Soucieux d'éviter qu'il y ait une spéculation sur la paille, le syndicat est en train de définir un contrat type fixant notamment un prix indicatif, correspondant à la valeur agronomique de la paille, ce prix viendra compenser pour les céréaliers le remplacement de l'humus organique dont ils ne disposeront pas, par l'achat d'engrais. Il s'élèverait entre 20 et 22 euros la tonne de paille. A cela s'ajoutera le coût de la mise en silo et du transport.

Signature de contrats

Pour la Confédération paysanne, syndicat minoritaire, c'est à l'Etat ou aux collectivités locales de prendre en charge le transport. « La situation des éleveurs ne permet pas une augmentation de leurs coûts de production », estime celle-ci. Lors de la dernière sécheresse en 2003, le gouvernement avait mobilisé l'armée et le fret SNCF pour acheminer les silos de

paille des bassins céréaliers vers les territoires d'élevage. Mais pour le ministère de l'Agriculture, la situation ne nécessite pas « pour l'instant » une mobilisation des moyens publics.

La Confédération paysanne entendait aussi demander, jeudi, lors du comité de suivi sécheresse, que l'Etat prononce une « interdiction immédiate du broyage des pailles », qui est, selon elle, « un facteur d'inflation des fourrages ». Mais le ministre devait se contenter de réitérer son appel, lancé mercredi dans la Vienne, à la signature de contrats entre céréaliers et éleveurs, d'ici le 1^{er} juillet, pour faciliter l'approvisionnement en alimentation animale.

La FNSEA devait pour sa part insister sur la nécessité de favoriser une meilleure gestion des eaux hivernales et de pluies. La politique de l'eau relève cependant la ministre de l'écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet. Laquelle doit elle-même présider un comité sécheresse lundi 16 mai. ■

Laetitia Van Beekhout